

BULLETIN

DE LA

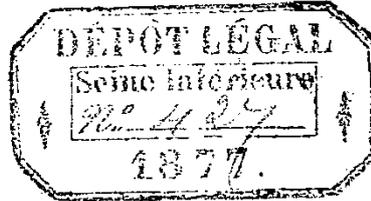
SOCIÉTÉ LIBRE

D'ÉMULATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

Fondée en 1790, déclarée d'utilité publique par décret du 28 avril 1851.

EXERCICE 1876-1877.



ROUEN

J. LECERF, IMPRIMEUR DE LA COUR D'APPEL, DE LA MAIRIE
ET DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION.

1877



Per. 80
12395

EXPLORATION

DU

DOLMEN DE TRYE-CHATEAU

(OISE)

Par M. Léon De VESLY, Membre correspondant.

Trye-Château est une commune du département de l'Oise et du canton de Chaumont, à quatre kilomètres Est de Gisors, traversée par la route de Rouen à Beauvais, et baignée par la petite rivière de Troësne. Cambry tire l'étymologie du nom de Trye du grec $\Delta\rho\tilde{\upsilon}\varsigma$, chêne. Une charte du XI^e siècle, portant donation par Henri I^{er}, roi de France, à Imbert de Vergi, 61^e évêque de Paris, désigne l'autel de Trye par le nom de Tréti; et d'Harcourt, au siècle dernier, croyait devoir tirer l'origine du nom de Trye, de Trio-Terra (*sic*) mentionné dans des chartes (1). Quoiqu'il en soit, il y a cent cinquante ans, Trye ne se composait que du château, de quelques chaumières, et de deux ou trois hôtelleries fréquentées par les rouliers et les gens de service; c'était un point sur la carte de France, et encore si ignoré, que, grâce à la bienveillance du

(1) Cette expression Trio-Terra (*sic*) devait en effet s'appliquer aux trois villages de Trye-Château, Trye-la-Ville, Villers sur-Trye qui formaient jadis une même communauté.

prince de Conti, J.-J. Rousseau put s'y retirer sous le nom de Renou, et trouver là un refuge contre la loi de proscription.

Depuis, Trye est devenu un village coquet, signalé à l'attention des archéologues par Cambry, de Caumont, Graves, et autres savants, qui ont visité ou décrit le dolmen du bois de la Garenne, connu dans le pays sous le nom de *Pierre des Druides* ou *les Trois-Pierres*.

En explorant de nouveau ce monument, nous n'avons d'autre prétention que de raconter le résultat des fouilles faites par M. Alfred Fitan et nous, en août 1876, ainsi que les découvertes auxquelles cette exploration a donné lieu.

Sur le flanc du coteau et à quelques mètres d'un marécage formé par les pleureurs de la craie, le dolmen de Trye s'élève à l'altitude 98 mètr. Son axe fait avec la direction du nord un angle de 16°30. Il se compose d'une allée de pierres fichées de 7 mètr. de longueur et de 1 mètr. 10 de largeur, adossée à la colline qui a été entaillée; c'est *l'ossuarium*. L'allée est précédée d'un portique formé par deux pierres verticales, posées obliquement par rapport à l'axe du monument, et supportant une large pierre inclinée de 30° environ vers le sud, laquelle repose également sur une autre pierre verticale qui forme la séparation entre le *pronaos* et la *cella*.

Toutes ces pierres proviennent de carrières situées sur le sommet du coteau et appelées les GROUX (corruption du mot grès); elles sont silico-calcaires et donnent une pierre très-coquilleuse et très-dure, employée pour la bordure des trottoirs.

Les dimensions de celles du dolmen de Trye sont énormes : la table proprement dite ne mesure pas moins de 3 mètr. 85 de longueur sur 1 mètr. 85 de largeur et 1 mètr. à la partie la plus épaisse (1) ; les piédroits mesurent environ 1 mètr. 90 de hauteur sur 1,40 de largeur. La pierre formant cloison mesure 1 mètr. 60 de hauteur sur 2 mètr. de large et 40 cent. d'épaisseur ; elle est percée à son centre d'un trou, jadis circulaire et de section conique, ayant 0^m50 cent. et 0^m42 cent. de diamètre.

Ce trou va donc en diminuant de dehors au dedans. Cette singularité avait frappé Cambry, qui, le premier, la signala, ainsi que des dolmens analogues en Piémont et en Angleterre. L'archéologie préhistorique s'est enrichie, depuis, de nombreux exemples semblables ; et M. Bertrand, dans une communication faite, en novembre 1872, à la *Société des Antiquaires de France*, citait : l'allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), le dolmen de la Justice, à Presles (Seine-et-Oise), celui de Villers-Saint-Sépulcre (Oise), etc., et faisait un curieux rapprochement entre les dolmens troués de l'Angleterre, du Caucase, de la Syrie et de l'Inde (2).

A quel usage ce trou était-il destiné ? — Nous répondrons : *Au passage des cadavres*. Les fouilles

(1) En admettant le coefficient de 2,2 pour la densité de cette roche, on peut évaluer son poids à près de 14,000 kilog. — Cette pierre est perforée par son milieu ; on prétend que ce trou de 5 à 6 cent. de diamètre servait à l'écoulement du sang des victimes. Nous réfutons plus loin cette opinion,

(2) Alex. Bertrand. — *Archéologie Celtique et Gauloise*. — Paris, Didier 1876.

auxquelles nous avons procédé ne nous laissent aucun doute sur cette destination. Tous les ossements que nous avons trouvés reposaient sur un sol artificiel, espèce de pavement en *opus incertum*, composé de pierres plates de 0^m08 environ d'épaisseur, que l'on rencontre en abondance dans le calcaire formant le sol de la Garenne de Trye; et TOUS ces ossements gisaient à l'entrée de la chambre, c'est-à-dire près de la bonde de la cloison. Le pavement ne s'étendait, d'ailleurs, pas à plus de 3 m. de distance de cette cloison.

Les naturels de Dakar (Sénégal) ont une coutume à peu près semblable pour l'inhumation de leurs bardes (vulgairement appelés Cris-cris); ils n'ont pas, il est vrai, de monuments mégalithiques, mais c'est le tronc creux d'un gigantesque baobab qui en fait l'office; ils passent le cadavre par un trou arrondi, en jetant de grands cris, préparant ainsi aux chacals et aux hyènes un sinistre repas.

Dans le dolmen de Trye, les carnassiers ne se sont pas repus des cadavres qui y ont été déposés; les ossements ont pu être broyés par la chute des pierres recouvrant l'allée; mais ils ne portent pas la trace de la voracité des loups, et, d'ailleurs, la section conique du trou semble bien indiquer qu'une pierre ou bonde devait clore la *cella*. La pierre faisant cet office a d'ailleurs été retrouvée près du dolmen de Conflans; à l'hypogée de la Justice, on a constaté une rainure propre à recevoir une sorte de volet maintenu à l'aide d'une barre en bois, dont l'emplacement était parfaitement visible (1).

(1) Alex. Bertrand, ouvrage cité.

Ce qu'il faut bien admettre, c'est que les inhumations ont dû être successives dans ces hypogées, et comment les aurait-on pratiquées, si l'on ne s'était ménagé un moyen facile ?

Je sais bien que quelques archéologues prétendent que l'on déplaçait les pierres : ce sont là des hypothèses inadmissibles, quand on examine attentivement la construction du dolmen de Trye. Ce monument mégalithique était recouvert d'un tertre, ainsi que l'indique le profil transversal levé suivant la ligne D. E. du plan ; et les terres de ce tumulus étaient maintenues par les pierres verticales du *pronaos*, de manière à dégager l'entrée et à en laisser l'accès toujours libre. Devant l'inclinaison de la table et l'obliquité ou évasement des piédroits sur l'axe du monument, (disposition que suivent encore nos ingénieurs pour assurer la stabilité des terres, l'écoulement des eaux ou le débouché des routes pour les voies ferrées), un constructeur ne peut se tromper : le soutènement des terres a été prévu. Or, comment admettre qu'on fût dans l'obligation de détuire le tertre, au moins en partie, pour soulever une des pierres du toit et déposer le cadavre dans la chambre sépulcrale ? C'est une hypothèse inadmissible. Il est, au contraire, plus probable, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, que le *pronaos* était libre et que le cadavre était inhumé par le trou.

C'est pour cela, du reste, que nous avons tenu à rectifier l'erreur commise et souvent répétée de la dimension de cet orifice. Le diamètre est, non de 0^m22, mais de 0^m42 et 0^m50.

Nous avons voulu, du reste, nous rendre compte de

visu, de la possibilité de faire passer un homme par l'ouverture : les ouvriers employés aux fouilles ont facilement pénétré dans la chambre sépulcrale, par le trou du menhir vertical. Il est, du reste, une tradition qui veut être racontée ; nous la trouvons mentionnée par Cambry et par Graves. On a cru, pendant longtemps, disent ces savants, que le monument est sorti de terre à la manière des plantes. On expose les nouveau-nés sur la table ; d'autres font passer leurs enfants âgés de dix ans, par le trou, de dehors en dedans, et la tête la première ; on leur ôte la fièvre, s'ils l'ont, ou bien ils en sont préservés pour l'avenir.

N'est-ce pas là, accompagnée, il est vrai, de superstition, une tradition du passage à travers la cloison du dolmen ?

La possibilité de faire pénétrer le cadavre dans le dolmen, postérieurement à sa construction, avait déjà été observée par M. A. Passy, à Hérouval (1), village situé à quelques kilomètres de Trye, sur un monument mégalithique de construction très-simple, puisqu'il ne se composait que de six paires de blocs ajustés deux à deux, de manière à profiler un dos d'âne ; chaque pierre avait à peu près 2 mètres de face sur une épaisseur moyenne d'un demi-mètre. La galerie avait, sur la ligne médiane, une élévation de 1^m30 environ, hauteur suffisante pour qu'on y pénétrât facilement : ainsi la tombe n'était pas close, et l'on a pu y pratiquer plusieurs sépultures successives.

(1) Note sur un tombeau gaulois découvert à Hérouval, près Gisors. — A Passy, Evreux, 1839.

Mais notre opinion se trouve confirmée non-seulement par les hypothèses de savants aussi autorisés, mais également par l'exploration des monuments identiques situés dans le même département. — Ainsi, au dolmen de Villers-Saint-Sauveur (canton de Noailles), cité par MM. Bertrand et Woillez, etc., il faut ajouter les hypogées ou ossuaires, taillés dans la craie, de Abbecourt (canton de Noailles), d'Avrechy (canton de Chaumont), de Laversines (canton de Nivellers), de Séry (canton de Crépy), qui présentent tous une paroi verticale, séparant les chambres, laquelle est percée d'un trou circulaire ou munie d'une échancrure.

Les diamètres sont :

A Villers, de 0^m56;

A Abbecourt, de 0^m57;

A Luversine, de ?

L'échancrure de l'ossuarium de Séry mesure 0^m80.

Ces chiffres ont leur éloquence, et d'ailleurs, puisque nous sommes ici en présence de chambres taillées dans la craie, il est inadmissible que l'on cherchât une entrée autre que l'ouverture pratiquée lors de la création de l'hypogée, ou celle intentionnellement ménagée dans la cloison de clôture. Ce sont certainement là des faits dignes de fixer l'attention des archéologues, car toutes ces grottes ou dolmens sont situés à peu de distance de la butte Montjavoult (Mons-Jove, Mons-Jovis), nom qui signifiait, d'après les témoignages historiques, un lieu consacré à Jupiter (1). Cette montagne avait été signalée, dès le xiv^e siècle, par Robert de Presles, secrétaire du roi Philippe-le-Bel, comme étant un des

(1) *Religion des Gaulois*, t. 1, p. 283 (Martin).

principaux lieux de réunion du culte druidique, et Cambry (1) dit qu'on ne peut douter que Carnac ne fût le principal siège du Druidisme; et que Autun, Dreux, Chartres, etc., Montjavoult ne furent les plus importants de ses collèges.

Je crois encore que les rigoles observées par quelques archéologues, sur les pierres des dolmens, sont simplement des traces des leviers employés lors de l'extraction, dans la carrière; et que les trous que l'on observe également sur les pierres horizontales ne sont que des moyens pour l'élévation de ces lourds fardeaux. La science a déjà fait justice de l'hypothèse qui voulait que ces rigoles servissent à l'écoulement du sang des victimes offertes en holocauste, et que les trous fissent la fonction du conduit des ablutions. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que les dolmens étaient toujours recouverts de terre; que les siècles et l'exploitation des bois, ainsi que les cultures, ont fait glisser les terres, mettant à découvert les pierres des allées couvertes. Or, n'est-il pas évident que le sang ne pouvait traverser une épaisse couche de terre, pour se répandre dans les rigoles, et de là s'égoutter par la perforation centrale?

Il faut, en archéologie préhistorique, retenir la folle du logis par tous les moyens d'investigation que nous offrent les sciences positives: topographie minutieuse, études de la construction, géologie, analyses chimiques, etc. — Hors de là, cette science restera problématique.

(1) Ouvrage cité, page 266.

DÉCOUVERTES.

Cette dissertation nous éloigne de la description de nos découvertes. Au milieu des ossements rencontrés à l'entrée de la chambre sépulcrale, ainsi qu'il a été dit plus haut, nous avons trouvé une hache en silex poli, et une autre simplement taillée ou plutôt retailée; des fragments d'une poterie grossière d'aspect terne, poreuse, à peine cuite, et s'effritant sous la pression des doigts. Un autre fragment de poterie, plus cuite que celle décrite ci-dessus et de couleur rouge, a été également rencontré dans la *cella*, ainsi que des fragments de tuile romaine et un petit morceau de bronze qui ne peut être classé. — Ces derniers objets proviennent, sans nul doute, de la terre argileuse, descendue des flancs de la montagne et qui remplissait l'*ossuarium*. (Cette argile glaiseuse est très-glissante, car, pour l'empêcher de combler la tranchée du chemin de fer de Paris à Dieppe, les ingénieurs ont dû construire un mur de soutènement de grande dimension). Les ossements qui n'ont point subi le contact de l'argile sont chargés de carbonate de chaux et comme pétrifiés. Les pleureurs de la craie et les nombreux sourcins qui s'échappent du coteau déposent le carbonate de chaux en si grande quantité sur les herbes qui croissent sur leurs bords, ou sur les branches qui baignent dans leurs eaux, que feuilles et arbustes sont bientôt pétrifiés.

L'exploration des environs du Dolmen de Trye nous a également conduit à quelques découvertes archéologiques.

1° Nous avons remarqué, à 150 mètr. au Nord-Est du

dolmen, un autre monument mégalithique en ruines, et une pierre levée; 2° dans une source située à l'Ouest du même monument, et toujours dans le bois de la Garenne, nous avons trouvé des débris de poterie de la fabrique de Beauvais, du XIII^e ou du XIV^e siècle. Une hache en serpentine, une autre en pierre polie, et un casse-tête en grès, ainsi que des anneaux en fer (1), ont également été trouvés par M. Alfred Fitan, dans la tranchée de la Garenne.

Enfin, sur le territoire de Gisors, dans une sablière, d'où l'on a extrait le ballast du chemin de fer de Gisors à Pont-de-l'Arche, nous avons trouvé une hache et une lance en pierre taillée, du type dit: de Saint-Acheul (2).

Ces différentes découvertes ont été contrôlées par M. Emile Rivière, l'heureux explorateur des grottes de Menton, auquel nous sommes redevable de la notice ethnographique qui accompagne ce mémoire.

En terminant, nous ferons le vœu de voir bientôt classer le Dolmen de Trye-Château parmi les monuments historiques; cette protection est d'ailleurs nécessaire pour assurer sa conservation. Déjà les bûcherons qui s'abritent sous la table, ont détérioré le menhir vertical; les feux qu'ils ont allumés ont calciné la pierre, qui s'est effritée, et un large éclat partant du côté gauche de la base se prolonge jusqu'au trou.

(1) L'analyse faite par M. Coquillion, a donné des traces de manganèse et de charbon.

(2) Sauf la hache de grande dimension, qui est passée dans la collection de M. E. Rivière, tous les objets découverts sont dans le cabinet de M. Al. Fitan (de Trye).

La restauration du Dolmen de Trye ne comporterait d'ailleurs que peu de travaux, partant peu de dépenses; toutes les pierres qui composaient ce monument se trouvent à quelques mètres seulement de leur emplacement primitif; aussi les avons-nous fait figurer sur le dessin qui accompagne ce mémoire, ainsi que notre projet de restauration.

Paris, le 7 mars 1877.

~~— 296 —~~